

# Note d'unité

Centre bus Paris Sud Ouest

N° 2017-334 | Décision du 11 septembre 2017

---

**Décision n° 2017-334 du 11 septembre 2017  
portant délégation de signature de la Directrice de l'unité opérationnelle centre bus  
Paris Sud Ouest au Gestionnaire du Site de Croix-Nivert**

---

**La Directrice de l'unité opérationnelle centre bus Paris Sud Ouest,**

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports

Vu la délégation de pouvoirs n° 2017-107 consentie le 4 août 2017 au Directeur du Département MRB par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° MRB 2017-D-500 consentie le 7 août 2017 à la Directrice de l'unité opérationnelle centre bus Paris Sud Ouest par le Directeur du Département MRB ;

**Décide :**

**Article 1er**

De donner délégation à Eric Janin, Gestionnaire du Site de Croix-Nivert, à l'effet de signer, en son nom, les actes, décisions et documents relatifs aux attributions mentionnées dans la délégation de pouvoir susvisée, et notamment les actes suivants pris pour les besoins de l'activité de l'unité opérationnelle Paris Sud Ouest :

1.1. – L'établissement et la signature des permis feu.

1.2. – La signature :

- des bordereaux de suivi de déchets industriels
- des bordereaux de suivi de déchets infectieux

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement d'Eric Janin, Gestionnaire du Site de Croix-Nivert, de donner délégation à l'effet de signer en son nom tous les actes susvisés dont la signature a été déléguée par l'article 1 à :



- 
- Philippe Levang, Responsable Maintenance, ou à
  - Guillaume Yver, Responsable d'Atelier, ou à
  - Jérôme Nuret, Responsable d'Equipe.

### **Article 3**

La présente décision annule et remplace la note d'unité n°2017-003 du 1er mars 2017.

### **Article 4**

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait à Paris, le 11 septembre 2017

Véronique Duhau

La Directrice de l'unité opérationnelle centre bus Paris Sud Ouest